COMMISSION CULTURE et PATRIMOINE

En présentiel et visioconférence CCPMB (Salle du RDC)

Relevé de conclusions du 14 novembre 2023 à 18h

En présence de :

Yann JACCAZ,	Président de la Commission, Vice-Président CCPMB à la Culture (en visio),
Michel BELIN,	Elu Les Contamines-Montjoie (en visio),
Maryse ALLARD,	Elue de Sallanches (en visio),
Annette BORDON,	Elue de Passy (en visio),
Delphine CHATRIAN,	Elue de Passy (en viso),
Daniel DENERI,	Elu de Saint-Gervais-les-Bains (en présentiel),
Elisabeth MOLLARD,	Elue de Les Contamines-Montjoie (en visio),
Martine BAZIN,	Chargée de mission Habitat & Social / Culture CCPMB (en présentiel),
Sébastien LAMOUILLE,	Chargé de mission Patrimoine en charge du projet Pays d'art et d'histoire (en présentiel).

Etaient absents excusés :

Joseph CHAMBEL,	Elu de Combloux,
Carine BRONDEX,	Elue de Combloux,
Sylvain HEBEL,	Elu de Megève,
Gabriel GRANDJACQUES,	Elu de Saint-Gervais-les-Bains,
François BARBIER,	Maire Les Contamines-Montjoie,
Catherine JULLIEN-BRECHES,	Maire de Megève,
Amandine CHEVENIER,	Responsable pôle Administration Générale et Territoriale –Finances, CCPMB,
Nathalie FORT,	Chargée de mission Espace valléen, CCPMB.

Ordre du jour :

- Evènements culturels soutenus
- Pays d'art et d'histoire : suites de la candidature et perspectives
- Espace Valléen :
  - Escapades Baroques dans les Alpes – bilan été
  - Lancement des Petites Boucles Baroques – Refonte du sentier du Baroque
- Refonte carte sentier du Baroque…..
- Budget 2024
- Festival Baroque du Pays du Mont-Blanc : Exposé du bilan 2023.

Après avoir remercié les participants de leur mobilisation, Yann JACCAZ ouvre la séance.
Ensuite il précise qu'en raison de l'alerte pluie, inondation il pourra être amené à quitter la séance.

Le support de présentation (Cf le document en pièce jointe) est commenté.

1. Evènements culturels soutenus

Yann JACCAZ cède la parole à Martine BAZIN.

Voir p 3 à 7 du Powerpoint de présentation joint.

Cette année aucun évènement n'a été soutenu à Domancy car, en raison des travaux de réaménagement aux abords de la mairie, la fête à l'Ancienne, initialement «fléchée » n'a pas pu être organisée. Suite à cette décision, la commune n'a proposé aucun autre évènement.

Douze évènements ont été soutenus.

Le reliquat de l'enveloppe a été affecté au financement des Boucles Baroques. Une subvention de 1 000 € a été versée à chacune des communes concernées.
Les 50 ans de la route de la sculpture (Passy) ont été soutenus à hauteur de 10 000 €
Les 15èmes Rencontres Musique et Patrimoine (St-Gervais-les-Bains) ont été soutenues à hauteur de 5 000 €.

Il est proposé de prévoir en 2024 un budget de 133 000 € pour assurer un soutien comparable.

➔ Les membres valident cette proposition de budget prévisionnel 2024.

2. Label Pays d'art et d'histoire : suites de la candidature et perspectives

Yann JACCAZ cède la parole à Sébastien LAMOUILLE.

Voir p 7 à 12 du Powerpoint de présentation joint.

Sébastien LAMOUILLE précise que l'avis favorable de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture doit être concrétisé par la signature de la convention en présence très certainement du Préfet de département.
Le lieu sera recherché lorsqu'une ou des dates seront proposées. L'évènement se fera en journée, il faut prévoir d'accueillir entre 50 et 100 personnes.

La mobilisation des guides, des personnes qui travaillent dans les musées et des accompagnateurs en moyenne montagne confirme l'intérêt pour la formation continue des médiateurs culturels prévue au Pah sera suivie.

A propos du BP 2024, le poste de chef de projet Pah sera subventionné à 50% pendant 2 ans par la DRAC. Aucune aide n'est apportée au financement du poste d'assistant.

La charte graphique Pah devra être adoptée à partir de cet été, notamment avec les brochures PARCOURS. Ces brochures seront à la fois des produits de présentation et d'appel.

Deux formations, financées à 50% par la DRAC seront prévues, sur les compétences professionnelles (technique) et sur la connaissance du territoire (théorie).

Un budget est prévu pour la constitution d'un fonds documentaire à disposition du territoire.

La charte architecturale impliquera deux exercices budgétaires 2024 et 2025.
Elle sera déclinée en une charte à l'échelle du territoire et des schémas à l'échelle de chacune des communes.
Des recommandations seront également proposées dans le plan d'action de la charte.

Ainsi, le budget global va monter en puissance chaque année

➔ Les membres valident cette proposition de budget prévisionnel 2024.

3. Espace valléen

Yann JACCAZ présente le travail accompli.

Voir p 13 à 23 du Powerpoint de présentation joint.

Concernant les Petites Boucles Baroques :

- Il y a eu quelques soucis avec certains prestataires, dont on attend l'intervention pour corriger les problèmes.
- Les Boucles proposées sont des produits de qualité avec du contenu, travaillés.
- La fréquentation de cet été est décevante au regard du travail fourni.
- Chacun s'accorde pour que ces produits soient mieux valorisés.
- Les offices de tourisme doivent être incités à assurer une promotion plus efficace. La CCPMB va travailler à des propositions en matière d'actions de promotion et de communication.

4. Festival Baroque du Pays du Mont-Blanc : Exposé du bilan 2023

Yann JACCAZ cède la parole à Marine BAZIN.

Voir p 24 à 36 du Powerpoint de présentation joint.

Martine BAZIN présente les éléments transmis par l'association.

Les membres apprécient la transparence des informations communiquées, essentielle à la confiance nécessaire pour que le partenariat perdure.
Des interrogations sont posées sur la tarification. Les tarifs n'ont pas été augmentés.
Un point de vigilance est relevé sur le coût des cachets. La programmation prestigieuse proposée cette saison à l'occasion du 25e anniversaire n'a pas attirée autant de spectateurs que prévu.

D'une manière générale, depuis le confinement, le spectacle vivant peine à retrouver son public.

Les animations en marge des concerts rencontrent toujours un vif succès.
Les concerts d'après-midi semblent être une formule intéressante, appréciée.

3. Questions diverses

Aucune question diverse n'est posée.

Compte tenu des conditions météorologiques, chacun remercie Yann JACCAZ d'avoir permis de participer à cette séance en visio-conférence.

La séance est levée à 19h30.

Le Président de la Commission Culture,
Yann JACCAZ.

Pièce-jointe : le PowerPoint présentés en séance :